



Fondé à Montréal en 1869, le Collège Notre-Dame est un établissement d'enseignement privé accueillant 1800 filles et garçons de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Le Collège Notre-Dame offre une formation intellectuelle de très haut niveau, un encadrement de qualité, un milieu de vie enrichissant et stimulant ainsi que des activités étudiantes à profusion.

Pour soutenir sa mission qui est de « Former l'esprit, le cœur et le corps », le Collège Notre-Dame recherche actuellement **un(e) Coordonnateur(trice) du département de musique**.

Responsabilités :

Sous l'autorité de la directrice du département de musique, le/la coordonnateur(trice) du département de musique soutient la directrice dans l'exécution des tâches de coordination, de supervision et d'animation des activités et des ressources ayant trait à la gestion du département.

Profil de tâches :

De façon plus spécifique, le/la coordonnateur(trice) accomplit les tâches suivantes :

- Contribuer à l'organisation et la supervision des différentes activités pour les élèves (camps musicaux, festivals, compétitions, tournées, sorties, etc.).
- Collaborer au suivi pédagogique des élèves du département.
- Évaluer les compétences et la qualité des fournisseurs.
- Remplacer la directrice du département au besoin.
- Gérer l'inventaire des instruments du département, et coordonner l'entretien et le service de prêt pendant les congés et la période estivale.
- Représenter le département dans les différentes activités du Collège, notamment les activités de promotion telles les Portes ouvertes, la rentrée scolaire ou la journée d'acclimatation.
- Contribuer à la gestion des fournisseurs affectés à l'enseignement des élèves inscrits au département de musique.
- Diffuser les activités du département de musique sur les réseaux sociaux.
- Assister la directrice du département de musique pour la préparation du budget.
- Collaborer à la gestion du dossier des prix et des récompenses.

3791, chemin Queen Mary, Montréal Qc H3V 1A8 / 514 739-3371 / www.collegenotredame.com

- Accomplir toute tâche que peut lui confier la directrice du département de musique ou qui est inhérente à sa fonction.

Qualifications minimales requises :

- Diplôme collégial dans un champ de spécialisation approprié;
- Grande connaissance de la musique;
- 3 à 5 ans d'expérience pertinente en gestion;
- Fort leadership;
- Forte capacité pour le travail d'équipe;
- Grandes habiletés en communication et excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Excellent sens de l'organisation, rigueur et minutie;
- Avoir démontré de l'initiative et de l'autonomie dans ses emplois précédents;
- Maîtrise de la suite MS Office;
- Atout : Connaissances ou expérience en direction d'orchestre ou d'ensemble instrumental.

Rémunération : À déterminer en fonction de l'expérience et des compétences.

Entrée en fonction : Août 2022

Nous vous invitons à soumettre votre candidature **au plus tard le 20 juin 2022** à l'adresse courriel suivante : ressourceshumaines@collegenotredame.com.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées par téléphone pour une entrevue.

Le Collège Notre-Dame souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à poser leur candidature.

www.collegenotredame.com

